

# à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

[www.saintchristollezales.fr](http://www.saintchristollezales.fr)

Février 2019

N°34

Belle et heureuse  
année  
**2019**



Environnement



en page 5

Ccas



en page 11

Festivités



en page 18

  
Saint Christol  
lez Alès

# Sommaire

CADRE DE VIE	4
ENVIRONNEMENT	5
URBANISME	9
AFFAIRES SOCIALES	10
CCAS	11
FINANCES	14
COMMÉMORATION	16
FESTIVITÉS	18
CULTURE	20
SPORTS	20
TRIBUNE LIBRE	22
ÉTAT CIVIL	23
INFOS DIVERSES	24
AGENDA	27

## GRAND DÉBAT NATIONAL

Depuis le 15 janvier, toutes les informations pratiques relatives au Débat National sont accessibles sur le site : [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr).

Un numéro vert a été mis en place pour répondre au grand public : 0800 97 11 11.

Un cahier de doléances est disponible à l'accueil de la mairie.

## Editeur

### Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets  
30380 Saint Christol lez Alès  
04 66 60 74 04  
Site web : [www.saintchristollezales.fr](http://www.saintchristollezales.fr)

### Directeur de la publication

Danielle Joullia  
Adjointe à la Communication  
[danielle.joullia@mairie30380.fr](mailto:danielle.joullia@mairie30380.fr)  
[communication@mairie30380.fr](mailto:communication@mairie30380.fr)



### Impression

Pure impression  
Imprimé sur papier issu  
d'exploitations forestières raisonnées

## Un lourd bilan humain, politique et économique

Les armes se sont tuées. C'est le moment de faire les comptes, ils sont terribles. Plus de 70 millions d'hommes ont été mobilisés, 48 pour les alliés et 26 pour les puissances centrales.

Au lendemain de l'armistice du 18 novembre 1918, près de 20 millions de personnes sont mortes, dont plus de 10 millions de soldats et 9 millions de civils, sans compter les morts non comptabilisés par les différentes armées, les prisonniers morts en détention, les soldats décédés des suites de leurs blessures après leur démobilisation ou encore ceux victimes de maladies. On compte plus de 21 millions de blessés dont environ 300.000 «gueules cassées».

La guerre n'a pas non plus épargné les civils qui, comme les combattants, ont été frappés par un mal inattendu, la grippe espagnole, dont la propagation a été facilitée par les mouvements de populations et l'affaiblissement physique des individus, suite aux privations de toutes sortes. Elle aurait fait plus de 20 millions de victimes dans le monde.

Parmi les grandes puissances, c'est proportionnellement la France qui est le pays le plus touché avec la mort de près d'un soldat sur cinq. La moitié des jeunes Français nés en 1894 et donc âgés de 20 ans en 1914 ont disparu à l'issue du conflit. On compte 4 millions de veuves de guerre et 8 millions d'orphelins. Ce bilan humain a des conséquences démographiques importantes dans les années qui suivent. La surmortalité liée au conflit a entraîné un déficit de la natalité, avec un effet de « classe creuse » vingt ans plus tard et une profonde transformation de l'équilibre démographique dans chaque pays.

**Sur le plan économique**, le nord et l'est de la France, ainsi que la Belgique, où se sont déroulés les principaux affrontements, sont ravagés et mettront des années à se reconstruire. Sans tenir compte des dettes contractées à l'extérieur, il a été calculé que la guerre avait fait perdre à la France l'équivalent de onze années d'investissement. 3 millions d'hectares sont déclarés impropres à l'agriculture.

**Sur le plan politique** : les 4 grands empires, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie et Turquie disparaissaient. Les grands pays européens, France, Royaume-Uni et Allemagne sont durablement affaiblis et lourdement endettés, au contraire des Etats-Unis qui apparaissent comme les grands vainqueurs de la guerre, bien que leurs soldats n'y aient participé que de façon marginale. L'Europe laisse ainsi aux États-Unis sa place de leader du monde occidental, tandis qu'en Russie s'installe un régime, jusque-là inconnu, qui sacrifie les libertés individuelles contre la promesse d'un avenir meilleur.





## *Chères Saint-Christolennes, chers Saint-Christolens,*

Comme chaque année à pareille époque, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de présenter à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux, pour vous même, vos proches et pour notre commune. Que cette année qui commence soit pour tous, heureuse et pleine de succès.

Le contexte économique national actuel ne peut cependant pas nous porter à un optimisme béat. Nombre de nos concitoyens se trouvent dans une situation d'extrême fragilité et le mouvement des gilets jaunes fait écho à ces préoccupations. Il est tout à fait légitime de vouloir vivre décemment du fruit de son travail. Pour cela, le gouvernement, doit prendre la mesure des attentes exprimées par ce mouvement. C'est dans cet esprit que la municipalité participe, à son niveau, à l'organisation du Grand Débat qui a débuté à la mi-janvier. Un cahier de « doléances » avait déjà été mis en mairie.

Cette année, la Dotation Globale de Fonctionnement en provenance de l'Etat a été préservée au niveau de l'an dernier. C'est plutôt une bonne nouvelle, mais cela traduit, en fait, une baisse des ressources, puisque, parallèlement, les dépenses ont subi les effets de l'inflation, tandis que des charges nouvelles ont été imposées aux communes

La municipalité, consciente du poids considérable qui pèse déjà sur les contribuables, est plus que jamais attachée à la promesse faite il y a 5 ans de ne pas céder à la tentation de la facilité, en augmentant les impôts, ou en recourant à l'emprunt. Ce choix volontariste n'a été possible que grâce à la poursuite des efforts entrepris à tous les niveaux.

Mon équipe et moi-même nous sommes attachés avec pragmatisme et enthousiasme à mener à bien différentes actions pour continuer à améliorer la sécurité, le cadre de vie des habitants et le développement économique de la commune. Nombre de projets sont en cours, comme le vestiaire du complexe sportif, des aménagements routiers et urbanistiques, des constructions de logements, le déploiement de la fibre optique à destination des particuliers, etc...

Notre commune doit rester une commune dynamique, tournée vers l'avenir et «Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès.»

*Meilleurs vœux pour l'année 2019*

*Jean Charles Bénézet*



Une plancha connectée, COOXY, a été installée dans les jardins de la maison Sorbières. Dès les beaux jours, elle permettra à ceux qui le souhaitent de faire des grillades conviviales. Pour l'utiliser il suffit de télécharger l'application mobile COOXY et de vous laissez guider. Le traitement spécifique de la zone de chauffe permet un nettoyage facile et la montée rapide en température stérilise la plaque avant utilisation.



Un effort a également été entrepris pour mieux signaler les différents sites de la commune. La Maison Pour Tous est aujourd'hui signalée par un panneau installé sur la façade de la place du Millénaire. Il est le résultat d'un concours auprès de la population.



Afin d'agrémenter les entrées de villes, des arches ont été placées sur les routes d'accès indiquant le nom de la commune. Elles seront prochainement fleuries afin de donner un visage accueillant à la commune.

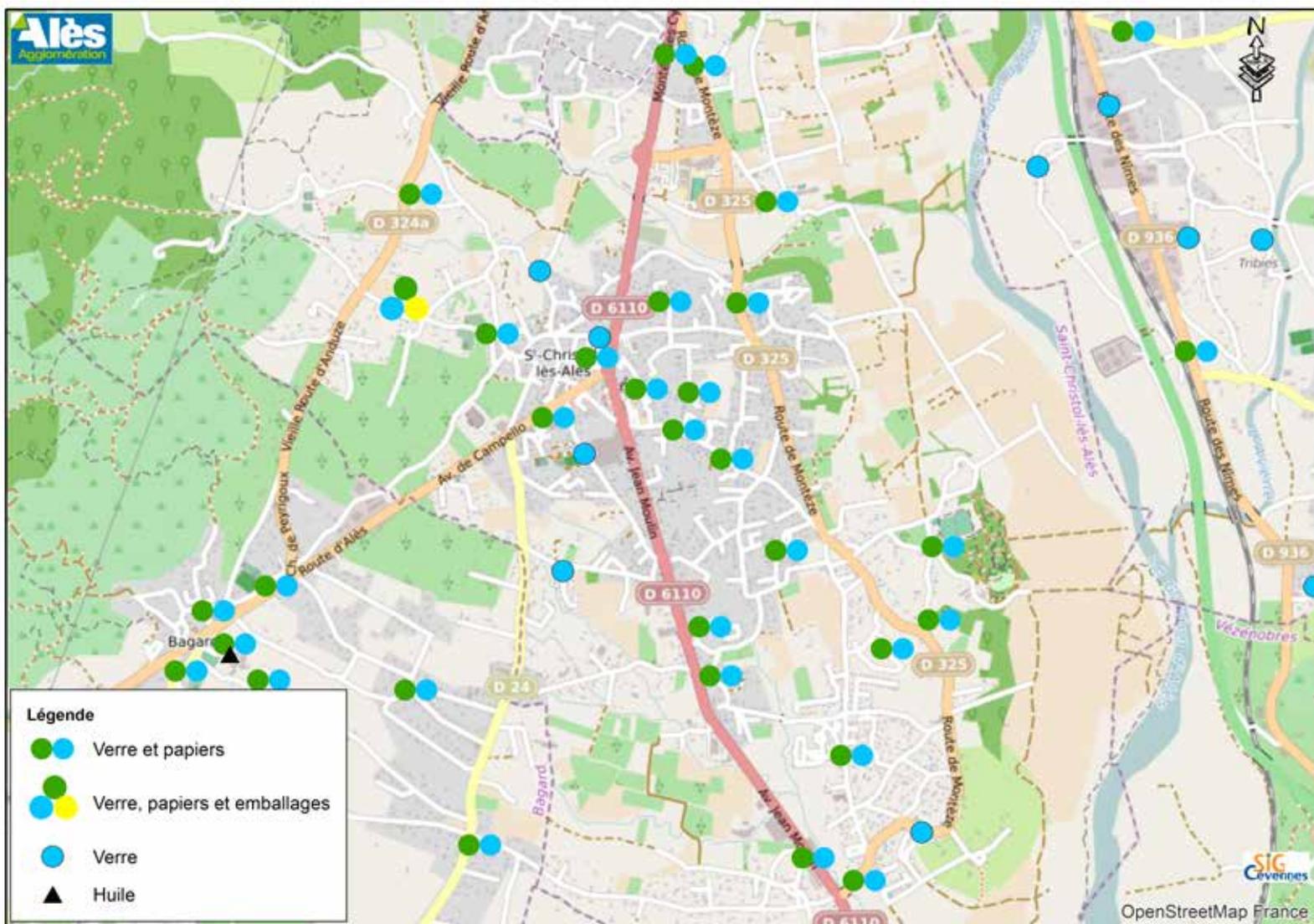


Pour mieux informer la population des manifestations qui se déroulent sur la commune, la municipalité a décidé d'installer un second panneau d'affichage numérique. Celui-ci se situe à un carrefour particulièrement passager. Il est visible par ceux qui entrent dans la commune venant d'Alès ou qui descendent la rue de la République.

Rappelons que de nombreux supports d'information sont également disponibles :

- Bulletin municipal
- Site internet : [www.saintchristollezales.fr](http://www.saintchristollezales.fr)
- l'application mobile «SCLA»
- Les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, ...

Vous souhaitez faire passer un visuel, contactez nous par mail : [communication@mairie30380.fr](mailto:communication@mairie30380.fr)



## LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES - PAV

**A**vec environ 400 kg de déchets produits par personne et par an, la gestion des ordures ménagères est aujourd'hui un enjeu autant économique qu'environnemental !

Faire le geste de tri, c'est s'engager dans une démarche de développement durable. Cela permet l'économie de matières premières et d'énergie mais également diminue la quantité d'ordures ménagères résiduelles à éliminer. Nos enfants pourront ainsi grandir dans un environnement préservé.

### Que trier ?

- Les papiers, cartons, emballages divers, bouteilles plastiques (ayant même contenu des corps gras) emballages métalliques, à l'exception des films plastiques fins, sont collectés dans des « sacs jaunes » disponibles en mairie. Le ramassage de ces sacs s'effectue porte à porte sur l'ensemble de la commune le mercredi. Il est donc souhaitable de ne pas sortir ces sacs trop tôt dans la semaine, ni de les déposer près des bornes à verre. Pour quelques sites éloignés de la commune, le tri sélectif implique encore le dépôt des déchets recyclables, dans des « bornes », points d'apport volontaire (PAV) reconnaissables par leur couleur jaune.
- Le verre (bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre), est collecté grâce à des points d'apport volontaire « bornes spéciales verre », réparties sur l'ensemble de la commune.
- Le papier (journaux, revues, etc...) est collecté dans des bornes spéciales « papiers » ce qui permet une meilleure efficacité dans le recyclage.
- Les déchets organiques (épluchures, restes divers...) peuvent faire l'objet d'un compostage pour votre jardin ou vos plantes en pots ou servir de nourriture aux poules..
- Les encombrants. La Communauté d'Agglomération offre un service d'enlèvement des encombrants. Pour cela, prendre rendez-vous, au moins une semaine à l'avance, en contactant le numéro vert 0800 540 540. Les objets volumineux (matelas, gazinière etc) peuvent ainsi être rapidement enlevés. Il est conseillé de ne sortir ces objets encombrants que le jour du ramassage, pour le respect de vos voisins et des passants.

## LE FRELON ASIATIQUE : UN ENNEMI À COMBATTRE !

**V**espa velutina, est plus connue sous le nom de « frelon asiatique » ou de « frelon à pattes jaunes ». Cet insecte, apparu en France il y a une quinzaine d'années, est désormais présent dans la quasi-totalité des départements. Il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Mais il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains.

### Portrait du tueur

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. *Vespa velutina* est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm, soit une taille voisine de celle du frelon européen dont les couleurs sont plus vives. À noter que la piqûre des deux insectes est également douloureuse et peut avoir des conséquences graves pour les personnes fragiles ou allergiques.

Originaire d'Asie, il semble qu'il soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises. En quelques années, il a proliféré partout en France mais aussi en Espagne et au Portugal.

Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 mètres de distance sans risque. Mais



Frelon asiatique



Frelon commun

il se révèle être un nuisible très invasif du fait de l'absence de prédateur et de ses besoins protéinés. Tous les autres insectes sont ses proies, notamment les abeilles.

Celles-ci constituent 80 % de son régime alimentaire en ville et 45 % dans les campagnes. Même si toutes les abeilles ne meurent pas, la prédation des frelons asiatiques produit un stress conséquent, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver.

Il présente donc une menace grave pour la filière apicole et nuit à la bio-

diversité, car l'abeille contribue à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs. Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits.

Le nid, fait de fibre de cellulose mâchée peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Il est souvent situé en hauteur. Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante. La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusqu'à la mi-novembre. Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Il est inutile de faire détruire un nid en hiver. A cette saison, ils sont vides et ne présentent aucun danger pour l'homme.



### Comment s'en débarrasser?

Si vous avez localisé un nid sur votre propriété, n'intervenez pas vous-mêmes, contacter le SDIS 30 (pompiers) faire le 18 ou tel au représentant du Gds30 : 06 31 36 95 96

Plus d'infos : <http://gdsa30.fr/>  
ou par mail : [gdsa30@hotmail.com](mailto:gdsa30@hotmail.com)

## Le dépistage (avril et mai)

Il est très important et l'observation est primordiale. Il faut rechercher dans le jardin, les abris, sous pentes, recoins, les nids primaires. Il s'agit de petits nids de la grosseur d'une orange ou moins, suspendus simplement. A la nuit décrocher ce nid en le recueillant dans un sac en plastique puis l'écraser pour tuer ses occupants dont la reine qui sinon ira développer plus loin le nid secondaire beaucoup plus volumineux et comportant des centaines d'individus.

## Le piégeage

Mettre en place des pièges à frelons asiatiques au printemps permet d'éliminer un certain nombre de reines fondatrices et donc de limiter leur propagation.

La période recommandée pour leur mise en place est les mois d'avril-mai (variable selon les années). En effet, avant cela, les reines se battent

entre elles pour fonder leur nid et 95% d'entre elles ne survivront pas à ces combats.

Les pièges doivent impérativement être sélectifs et être relevés régulièrement

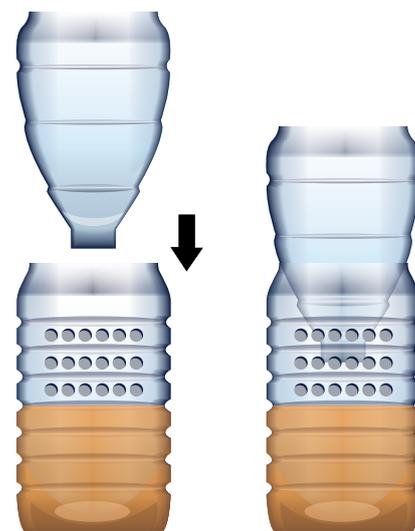
## Comment fabriquer un piège sélectif à frelons asiatiques

Les pièges doivent impérativement être sélectifs : il faut préférer des protéines, plutôt que du sucre ou du miel qui risquent d'attirer les abeilles. Les pièges doivent être relevés régulièrement.

Coupez le haut d'une bouteille d'eau (pétillante, car plus solide) et mettez le goulot vers le bas à l'intérieur. Créer une anse sur le côté pour l'accrocher à une branche.

Mélangez la même quantité de vin blanc, bière brune et sirop de fruit, de préférence de cassis. L'alcool éloigne les abeilles, remplir le fond de la bouteille sur 5 cm environ.

Renouvelez environ tous les 15 jours.



Mis en place dès le printemps, ce piège permettra d'éradiquer les reines. Une reine capturée c'est un essaim de moins !

**Merci de participer à cette lutte pour la défense de notre biodiversité et notre environnement**

## TÉLÉPHONIE MOBILE : LA 4G SUR NOTRE COMMUNE

**P**orté par l'opérateur Orange, un projet d'installation d'une antenne relais pour la 4G est en cours de réflexion.

L'intérêt premier de la 4G est son très haut débit qui permet de télécharger, d'éditer ou de partager tous types de documents (dossiers, photos, musique...).

Bien supérieur à la 3G le choix de la 4G permet un débit de transmission multiplié par 15. Une grande rapidité qui constitue un plus pour tous les Saint Christolens, mais également pour toutes les entreprises avec un gain de temps et de productivité non négligeable pour la compétitivité.

Le choix d'implantation de cette antenne relais serait le quartier des Pensions, derrière les cours de tennis. D'une hauteur de 29m cette antenne relais s'inscrit dans le développement du réseau de téléphonie mobile nécessaire à la communication de plus en plus connectée de notre quotidien. En effet, à l'ère du tout connecté (montres, enceintes,

voitures...), le smartphone représente le mode d'accès préféré à internet. En 2018, 3 personnes sur 4 en ont un et même 35% des plus de 70 ans en possèdent un contre 15% il y a 4 ans.

« Cette évolution rend encore plus essentiel le niveau de qualité des réseaux 4G qui est une priorité absolue du gouvernement » dit le secrétaire d'État chargé du numérique.

Ce projet d'installation soulève cependant un débat sur les effets des champs électromagnétiques liés à cette implantation. Plusieurs réunions ont permis d'approfondir la réflexion. De nombreux organismes

scientifiques sérieux et indépendants, comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (Anses) ont analysé ce phénomène et publié des études à ce sujet. Leurs conclusions sont qu'en l'état actuel des connaissances aucun risque avéré n'avait pu être décelé.

La municipalité est favorable à ce projet qui devrait contribuer à améliorer l'accès au numérique pour les habitants. Une réunion publique sera proposée pour en débattre avec la population au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.



projet d'antenne (vue depuis le chemin des pensions)

## Le brûlage à l'air libre des déchets verts : C'EST INTERDIT !

**P**our lutter contre la pollution de l'air par des particules fines et différents polluants, rappelons qu'il est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental (article 84), de brûler les déchets verts, quelle que soit la période de l'année. Il faut les apporter à une déchetterie qui les transformera en compost ou les détruira dans des installations spécifiques. Les coordonnées et horaires des déchetteries sont en ligne sur le site de la commune à la rubrique : **cadre de vie / propreté.**



**I**l est obligatoire de tailler régulièrement les haies à l'aplomb des limites de propriété en bord de voie publique, afin de ne pas gêner le passage des piétons. Pour lutter contre les incendies, il est fait obligation aux propriétaires de débroussailler dans un rayon de 50m autour des habitations et sur une bande de 10m le long des voies d'accès. Voir règlement détaillé sur le site de la commune : [www.saintchristollezales.fr](http://www.saintchristollezales.fr)

## Nuisance sonore !!!

**L**es nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées, dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ne peuvent avoir lieu qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- dimanche de 10h à 12h,
- jours fériés de 10h à 12h.



## LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

**N**ous rappelons que les sacs jaunes du tri sélectif sont destinés à accueillir uniquement les **bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires vides, suremballages, boîtes de conserve non souillées, canettes, bidons et cartonnettes.** Ils sont distribués gratuitement selon les modalités suivantes :

### 1 rouleau

pour un couple ou une personne seule  
(un sac par semaine sur une durée de 6 mois)

### 2 rouleaux

pour un foyer composé de 3 personnes ou plus  
(2 sacs par semaine sur une durée de 6 mois)



Tout retrait devra se faire **sur présentation d'une pièce d'identité.**

Par ailleurs, pour les entités liées à une activité de type gîte, cabinet médical ou assimilé, le nombre de rouleaux est fixé à 1 par entité et pour 6 mois.

Le retrait de rouleau pour une tierce personne résidant sur la commune est autorisé sous réserve que la personne porteuse de la demande présente un mandat écrit établi par la tierce personne.

**LES SACS JAUNES NE DOIVENT ÊTRE SORTIS QU'LE MARDI SOIR**



## LES CHRISTOLLINES ET L'INTERMARCHÉ SE FONT UN LIFTING

L'Intermarché de Saint Christol-lez-Alès va connaître à partir du mois de septembre 2019 des travaux d'extension et d'embellissement, en vue de le transformer en un supermarché résolument moderne, à l'extérieur comme à l'intérieur. Le permis a été délivré par la commune en août 2018.

Les entrées seront modifiées, tout comme l'intérieur qui sera entièrement repensé. Le «drive» changera également de place. Une galerie commerciale, avec des commerces, permettra d'accroître l'attractivité de l'ensemble du secteur des Christollines.

Le snack n'existera plus et un bardage avec une unité visuelle verra le jour pour les commerces de la zone. L'inauguration du nouveau magasin est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre de 2020.



## LA ZAC DE VALÈS S'AGRANDIT

Les premiers travaux de l'ouverture de la 3<sup>ème</sup> tranche de la ZAC de Valès, située entre la route de Montèze et l'ancien chemin de Sommières, ont commencé. Les lots, de 350 à 600 m<sup>2</sup>, sont déjà disponibles à la vente.





### SOLIDAIRES DES SINISTRÉS DE L'AUDE

**O**n ne fait pas en vain appel à la générosité des Saint Christollens. À la suite des inondations dans l'Aude, de nombreuses familles se sont retrouvées sans rien. Emus par leur détresse, nos concitoyens se sont mobilisés pour leur venir en aide. La mairie a centralisé les dons qui ont été si nombreux qu'il a fallu un gros camion, en partenariat avec Géodis Distribution et Express qui a assuré gratuitement le transport, pour acheminer les nombreux dons. L'OMDS a contribué, pour sa part, avec un chèque de 1000€. Merci à tous.



### SAPIN ET BONBONS À CAVALAS

**L**es enfants de Cavalas ont décoré, comme chaque année, le sapin des enfants du hameau, en compagnie de Monsieur le Maire Jean-Charles Bénézet et de la déléguée aux solidarités Marie Christine Roux.

Les yeux des petits brillaient et les cœurs palpaient à l'approche du grand jour.

L'arbre décoré et les papillotes partagées, chacun rentra chez soi un peu plus impatient pour attendre l'arrivée du Père Noël.



### LA COMMUNE S'EST MOBILISÉE POUR LE TÉLÉTHON

**C**ette année encore, la commune s'est mobilisée pour le Téléthon. À l'image de l'échelle nationale, c'est certes un peu moins de fonds récoltés, mais les associations Saint-Christolennes se sont dévouées pour faire de cette manifestation un bel événement solidaire et humain. L'ambiance générale et une météo un peu humide ont, malheureusement, découragé certains de venir, mais ce sont tout de même 3535€ qui ont été récoltés pour le Christol'éthon 2018 !

Démonstrations de danses et musique, repas, gâteaux, thé, ateliers informatiques et confections de masques, buvette, marche, concours de belote, tombola, dons divers... Chacun à sa manière s'est investi autour de la municipalité et de Jean-Noël Schwingrouber (coordonnateur associatif pour l'AFM) afin d'encourager la recherche et penser à ceux qui souffrent.





### LE PÈRE NOËL REND VISITE A NOS AÎNÉS

Comme chaque année, il a été offert aux aînés de la commune le choix entre un goûter avec animations ou un joli colis de Noël. Cette année, pour en bénéficier, il fallait être âgé de 72 ans. Un nombre important de personnes a préféré recevoir le colis, ce qui a amené le CCAS à annuler le goûter et à distribuer le même colis pour une personne seule et pour un couple : 478 foyers ont ainsi reçu un colis gourmand.

Une grande partie des bénéficiaires Saint Christolens sont venus retirer leur colis en mairie auprès du CCAS. Mais, pour tous ceux qui avaient des difficultés à se déplacer, les lutins du Père Noël (membres du CCAS ou élus) se sont fait un plaisir de leur porter le cadeau à domicile, avec tous les vœux de la municipalité.

La commune a aussi pensé aux aînés qui résident à la maison de retraite Les Cigales. Le jeudi 20 décembre, le maire, des élus et des membres du CCAS sont venus leur rendre visite, accompagnés du père Noël dont la présence a été vivement appréciée. Chacun des 75 résidents de l'établissement a ainsi reçu en cadeau, un très joli châle, à la fois doux et chaud, spécialement prévu pour eux. Cette manifestation était suivie d'un goûter servi à tous les résidents.

À noter que les châles avaient été confectionnés spécialement par des dames en insertion dans le cadre des ateliers de l'association ATOUTS FAIRE. Cette structure de l'économie sociale et solidaire propose également de nombreux services : éco-nettoyage, blanchisserie, repassage, couture et broderie.





# NON AU HARCÈLEMENT

À l'occasion de l'anniversaire de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la commune de Saint Christol lez Alès a organisé pour la 4<sup>ème</sup> année, une semaine consacrée aux enfants dans la société.

Plusieurs sujets ont été abordés les années précédentes : protection de l'enfant et du jeune porteur de handicap dans la société. Cette année, le groupe de pilotage, avec le CCAS, ont décidé, dès le début de 2018, de traiter d'un sujet brûlant : le harcèlement en milieu scolaire. L'actualité nous a rattrapé, car de nombreux medias se sont, depuis, emparés du thème : programmation par TF1 de l'histoire de Jonathan, organisation sur plusieurs chaînes de TV de débats sur ce sujet, articles de presse...

Ce phénomène s'est, hélas, amplifié dans les dernières années. Il peut débuter dès l'école primaire et a une incidence plus ou moins grave sur le développement psychologique de l'enfant... Il engendre pour les victimes une grande souffrance, allant jusqu'à une déscolarisation ou même des conséquences encore plus dramatiques, comme le montre le film « Marion 13 ans pour toujours » qui a été projeté en fin de manifestation.

Pour aborder ce thème complexe, qui peut tous nous concerner, des professionnels impliqués dans ces questions ont fait part de leur expérience et dialogué avec les participants. Les débats ont réuni des responsables d'associations spécialisées, comme l'association ALPHE de Nîmes qui a beaucoup travaillé sur ce sujet, des représentants de l'Éducation Nationale, du commissariat de police d'Alès et des avocats du barreau d'Alès,...

La prévention et la prise en charge précoce sont l'une des solutions pour que le harcèlement cesse au plus vite. Outre la vigilance et l'écoute des adultes, l'enfant ou l'adolescent harcelé doit aussi apprendre à se faire respecter. Cela lui sera facilité s'il bénéficie, au bon moment, d'un soutien adéquat.



Pour traiter ce thème , plusieurs temps forts :

- Un débat sur le harcèlement : ses mécanismes, le profil du harceleur, les signes qui peuvent alerter. Même si la manifestation des gilets jaunes n'a pas permis à Madame Cairo, qui devait animer la conférence prévue, de venir, des échanges intéressants ont eu lieu entre les différents participants, après la projection de la vidéo réalisée, au cours de l'été par des enfants de la commune.



- Des jeux de rôle réservés aux enfants des classes de CM2 des 3 écoles de la commune, sous la conduite de la troupe de théâtre forum «les 50<sup>èmes</sup> rugissants».

Chaque enfant était invité à s'exprimer sur ce thème en proposant sa propre vision et en choisissant de jouer le rôle d'un harcelé ou d'un harceleur, ou même successivement les deux. Chaque groupe d'enfants a ensuite présenté aux autres une petite saynète résumant les réflexions de son groupe.



- Des ateliers, à partir d'activités ludiques, en partenariat avec Christian Aït du club de savate de Saint Christol, pour les enfants scolarisés en primaire, le matin, et pour ceux scolarisés en secondaire l'après-midi. Dans la continuité du travail réalisé l'année dernière, de nombreux enfants issus d'établissements spécialisés de la région alésienne ont été associés à ces ateliers où quelques gestes simples pour éviter de se faire harceler physiquement ont été montrés aux enfants qui s'y sont ensuite entraînés. Cette expérience a été une réussite totale.

- Projection d'un film poignant « Marion 13 ans pour toujours » qui retraçait une histoire vraie et a suscité beaucoup d'émotion chez les spectateurs.

- Une table ronde ayant pour but

d'apporter «une esquisse de réponse» clôturant la semaine. La variété et la qualité des acteurs ont fait la richesse du débat en présentant différentes perspectives. Sont intervenus notamment un policier du commissariat de Nîmes en charge d'une mission d'information auprès des jeunes, une psychologue de l'Éducation Nationale, une conseillère technique de l'Éducation Nationale, un éducateur ayant créé des ateliers pour faire face au harcèlement, Maître Blanchon avocate au barreau d'Alès, membre du groupe des avocats de l'enfant.

Malgré une pluie diluvienne et la manifestation des gilets jaunes, un public nombreux assistait à cette soirée où les interventions ont été de grande qualité et les questions riches et nombreuses.





## COMPRENDRE SA TAXE D'HABITATION

Comme cela avait été promis, la commune n'a pas augmenté la part des impôts qu'elle perçoit à ce titre. Cependant, différentes modifications intervenues entre la commune et l'agglo, ainsi que la mise à jour des bases d'imposition par l'État, rendent cette lecture difficile. C'est pourquoi quelques explications sont utiles pour vous y aider. À noter que le Gouvernement envisage une suppression, au moins partielle, de cette taxe pour l'année prochaine.

L'avis de taxe d'habitation est envoyé à tous les foyers et comprend différents éléments de calcul : les occupants ; la valeur locative brute ; les abattements ; la base nette d'imposition ; les taux de l'année en cours et de l'année précédente ; l'évolution de la taxe d'une année sur l'autre ; les locaux taxés ; les frais de gestion ; les dégrèvements.

### LES OCCUPANTS ①

Sont spécifiées les personnes résidentes dans le logement et redevables de la taxe d'habitation en tenant compte des revenus. S'il n'y a qu'une seule personne redevable, sont ajoutés à son nom : son numéro d'identification, son

revenu fiscal de référence et le nombre de parts.

### LA VALEUR LOCATIVE BRUTE ②

La valeur locative est la valeur d'usage d'un bien et de ses dépendances, c'est à dire sa valeur sur le marché locatif si le bien venait à être loué.

Elle détermine l'assiette de la taxe d'habitation et de la taxe foncière des propriétés bâties.

Chaque valeur est majorée (par coefficient forfaitaire lié à l'évolution des loyers) et mise à jour tous les ans (pour prendre en compte d'éventuelles modifications du bien). Elle est actualisée tous les 3 ans et révisée tous les 6 ans.

### LES ABATTEMENTS ③

Des abattements sur la valeur locative peuvent s'appliquer, notamment des abattements liés à la composition familiale ou à un handicap.

### LA BASE NETTE D'IMPOSITION ④

La base nette d'imposition = la valeur locative, moins les abattements.

Comme chaque collectivité peut instaurer ses propres abattements, la base d'imposition peut être différente pour la commune, le syndicat de commune et l'intercommunalité

### LES TAUX D'IMPOSITION ⑤ et ⑥

Le taux voté par chaque collectivité pour l'année en cours (5) est appliqué à chaque base nette. Le résultat correspond à la part revenant à la dite collectivité.

Sur l'avis de taxe d'habitation, sont rappelés les taux de l'année précédente (6), avec la variation (en valeur et en pourcentage), afin d'en suivre facilement l'évolution.

### LES LOCAUX TAXÉS ⑦

Chaque local concerné par la taxe d'habitation est précisé distinctement, avec notamment la nature du local (appartement, maison, garage,...) ; son affectation (habitation, usage professionnel, association,...) ; son régime de taxation : résidence principale (P), dépendances (E) ou résidence secondaire (S).

### LES FRAIS DE GESTION ⑧

Les frais de gestion sont relatifs à la gestion de la fiscalité directe locale perçus par l'Etat pour financer les dépenses liées à la perception de ces impôts (publication et envoi des avis d'imposition, recouvrement, dégrèvements et contentieux).

## LES DÉGRÈVEMENTS <sup>9</sup>

Certains contribuables peuvent être exonérés de taxe d'habitation ou bénéficier de dégrèvements (diminution de l'impôt), en fonction de leur situation ou de leur revenu fiscal de référence de l'année précédente.

### RÉSUMÉ

La taxe d'habitation s'établit de la façon suivante :

Taxe = Valeurs locatives multipliées par le taux d'imposition, moins les abattements

Ce calcul s'applique pour chaque organisme, commune, intercommunalité (agglo), département (taxe d'équipement) et GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La commune n'ayant pas modifié

son taux d'imposition depuis 2014 (16,76%), la seule variation provient de l'augmentation de la valeur locative, votée chaque année par le gouvernement et calculée sur l'inflation (+1,2% en 2018).

En ce qui concerne l'intercommunalité, les changements par rapport à l'an dernier, résultent de la fusion imposée par le Préfet, portant le nombre de communes de l'agglo à 73 communes. En effet la loi impose un lissage des taux entre les différentes composantes de la nouvelle agglo élargie, entraînant une hausse du taux de +0,01% (on passe de 10,82% à 10,83%). De plus, une harmonisation des règles d'abattements a conduit à la suppression de l'abattement général de 15%.

Enfin on arrive à la nouvelle taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), qui s'inscrit dans le cadre des orientations de la loi NOTRE qui oblige la Communauté d'agglomération à intégrer cette compétence. Concrètement, la collectivité doit prendre à sa charge diverses missions précédemment assurées à d'autres niveaux, par exemple l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau et surtout, la défense contre les inondations.

Une fois de plus, l'État se décharge de ses responsabilités : il transfère cette compétence sans compensation, obligeant les intercommunalités à en assurer seules le financement.

OCCUPANT(S)						
Identifiant	Designation		Nature	Revenu (RFR)	Parts-année	
	(1)					
TAXE D'HABITATION 2018						
Valeur locative brute	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative moyenne	(2)		(2)	(2)	(2)	
ABATTEMENTS	• Général à la base	15%	%			
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	(3) 10%	(3) 10%			
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15%	15%			
	• Spécial à la base	%	%			
• Spécial handicapé	10%	• 10%				
Base nette d'imposition	(4)		(4)	(4)	(4)	
Taux d'imposition 2018	(5) 16,76%	%	(4) 10,83%	(4) 0,144%	(4) 0,451%	
Cotisations 2018						
Cotisations lissées						
Dont Majo Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2017	(6) 16,76%	%	(6) 10,82%	(6) 0,143%	-	
Rappel cotisations 2017					-	
Variation en valeur				0		
Variation en pourcentage				0%	-	
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2017 ET 2018						
	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion	
(a) Cotisations				%	(8)	
(b) Allègements				%	Prélèvements : - pour base élevée - sur rés. secondaires	
(c) = (a) - (b) Somme à payer				%	(9)	
	(7) LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 0001			RÉGIME P		
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt	

## UNE COMMÉMORATION D'AMPLEUR

La manifestation la plus marquante a été la célébration du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918. La municipalité a en effet tenu à donner à cette commémoration un éclat tout particulier. La présence d'un piquet militaire d'honneur, la participation des enfants des écoles Marignac et St Christophe, les sonneries des cloches du temple et de l'église et la plantation d'un arbre, symbole de paix, ont donné une belle ampleur à la traditionnelle fête de l'armistice et ont attiré un public plus nombreux que d'habitude.



# 11 novembre 1918



Un repas républicain a permis de prolonger cette émotion en savourant un repas préparé par l'association Amitié du Vent du Sud, animée par les associations de danse, Ecole de St Christol et Destination Rock et les décorations ont été assurées par l'association Artistes en herbe. Tous ces ingrédients ont beaucoup touché les participants, ce fut une belle et émouvante journée.

Plusieurs autres manifestations ont émaillé cette semaine de commémoration. Tout d'abord une magnifique exposition d'affiches originales, de photos et d'objets de la guerre de 14-18 a pu être réalisée à la médiathèque grâce aux prêts de différents habitants. La municipalité tient à remercier tout particulièrement M. Jean Fosset, pour le prêt de 40 précieuses affiches originales qu'il tenait de son père, ainsi que Jean-Louis Bonnefille, du Musée du Scribe, pour différents objets de sa collection.

Deux conférences très intéressantes ont été également organisées. L'une d'elle expliquait la recherche d'informations à partir de documents familiaux, comme les lettres des poilus à leurs familles. La seconde montrait comment certains éléments politiques actuels trouvaient leurs racines dans des faits qui remontaient à la guerre et aux traités de paix de 1918. Une banderole de 40 mètres de long sur 1m de hauteur réunissait des témoignages photographiques sur la guerre de 14-18. Regroupée par thèmes, elle a permis aux spectateurs de mieux appréhender les forces en présence, les combats meurtriers, la vie difficile dans les tranchées et les souffrances partagées par tous les combattants de tous bords. Quelques caricatures d'époque ponctuaient les différents sujets abordés.



## UNE FOIRE SOUS LE SOLEIL

Le dernier trimestre de l'année a été marqué par la traditionnelle foire d'automne où petits et grands ont pu goûter et acheter des spécialités régionales, le tout dans une joyeuse ambiance de pirates, qui a particulièrement plu aux enfants.



## FINIR ET COMMENCER L'ANNÉE EN MUSIQUE

Depuis plusieurs années, la municipalité tient à terminer l'année en musique. Après deux années consacrées à de la musique classique, le concert de 2018 a fait la part belle aux variétés et aux musiques de films.

En première partie la chorale du Grand Choeur Saint Christolen, suivie par la Société Philharmonique Cigaloise. Ce spectacle de qualité attire chaque année la population qui apprécie de clôturer l'année en musique.



Comme chaque année le service des Festivités se penche sur les animations 2019, concert du Printemps, fêtes du 14 juillet et fête de la St Christophe, prépare la demi-finale du Grand Prix de la Chanson, les cérémonies du 19 mars et du 8 mai.

Le bus féria est reconduit dans sa mouture ayant satisfait la majorité des usagers.

Nous ne manquerons pas de vous informer de ces manifestations.



# Un Marché de Noël JOYEUX

Les enfants ont été ravis par la présence du Père Noël et de son traîneau, heureux de pouvoir en profiter, ainsi que des manèges. Les grands ont pu admirer les réalisations des nombreux artisans d'art de talent et des associations saint christolennes. Ils ont ainsi pu trouver des petits cadeaux originaux et charmants en prévision des fêtes. On peut cependant déplorer que le public se soit montré un peu moins nombreux en raison des blocages dans la circulation.



## LE RETOUR DE MARIO FORTÉ

Violoniste de renommée mondiale, Mario Forté vient de recevoir, en Pologne, le 1<sup>er</sup> prix du concours international Zbigniew Seifert, qui est

la plus haute distinction qu'il puisse y avoir dans ce milieu très spécifique qu'est le violon pour le jazz. Musicien d'exception, s'il a commencé son apprentissage à l'école



de musique de Saint Christol, Mario Forté a aujourd'hui beaucoup de cordes à son arc ou plutôt à son violon et mêle avec bonheur des musiques de tous les pays pour en faire une œuvre originale et attachante. Il nous a fait le plaisir de jouer dans sa commune, lors d'un « concert pas si classique » le vendredi 25 janvier 2019 au Temple, accompagné de son compère et complice de longue date, Vincent Carenzi, 3 fois champion du monde d'accordéon et pianiste de talent.

Un duo qui nous a déjà enchanté il y a deux ans. Un régal à consommer sans modération.

La commune a tenu à remercier Mario Forté, en lui remettant une médaille de la ville.



## CONTES DE POILUS

Dans le cadre du centenaire 14/18, en complément des différentes manifestations, le pôle Culture a souhaité sensibiliser les lycéens de la commune en proposant au sein de l'établissement Jacques Prévert, les contes des poilus de Guy Chambrier.

Évocation de la Première Guerre mondiale autour de quatre contes et ombres chinoises. Les spectateurs ont pu y découvrir les histoires de Pépé Marcel racontant à son petit-fils son expérience dans les tranchées, de Le Grand, soldat hors normes qui souffre de la faim, de Werner et Duval deux soldats ennemis se liant d'amitié ou encore de Jean et Lucie, deux amoureux se rencontrant dans un hôpital militaire.

Un très beau moment plein d'émotions, grâce à un fabuleux conteur.

## LE RETOUR DU PETIT PEUPLE

Comme chaque année en décembre, le petit peuple est réapparu à Saint Christol lez Alès. Après le Maghreb et les indiens Lakota, c'est la Mongolie qui fut à l'honneur avec une série de spectacles à la médiathèque, toujours en compagnie de notre « elfologue » Guy Gatepaille.



## UNE PERFORMANCE BLUFFANTE

En partenariat avec le Pôle National du Cirque, la médiathèque a accueilli la compagnie Raoul Lambert pour son spectacle « Manipulation Poétique ».

Petites digressions sur l'art du doute, le pouvoir des mots et la représentation de la réalité.

Trois trublions, spécialistes du mentalisme, capables de deviner un mot choisi au hasard par un spectateur dans l'un des nombreux ouvrages de la médiathèque ou de donner dans l'ordre les décimales de  $\pi$ ,... Ils ont ravi les très nombreux spectateurs, repartis bouche bée par leurs performances.



## ARC CLUB ST CHRISTOL

En novembre dernier, l'Arc Club de St Christol Lez Alès a organisé sa compétition en salle, qualificative pour les championnats de France. A cette occasion 120 archers du Gard, de l'Hérault, de la Côte d'Azur et même des archers suisses ont participé à cet événement au gymnase du foyer. Une affluence record pour le club. Sur le plan sportif les archers du club ont brillé à domicile, comme le montrent les médailles obtenues.

Ces résultats montrent une nouvelle fois que le club progresse sur le plan des résultats sportifs, grâce à la structuration d'une école de tir aux grandes ambitions.

Le club dispose de 4 créneaux de plus de 3 h par semaine dans le gymnase du foyer. Il ouvre également des stages perfectionnement tous les niveaux (prochains stages : 8, 9 et 10/3 2019 ; 26, 27 et 28/4 2019).

Une manche de la division régionale jeune de tir Olympique, ainsi que le championnat départemental de tir 3D (discipline de parcours) seront également organisées prochainement.



## VACANCES LOISIRS DÉCOUVERTES SE DÉCLINE AUSSI À LA CARTE

**L**es vacances de Toussaint 2018 ont été l'occasion, pour l'équipe d'animation, de tester la nouvelle formule de « Vacances Loisirs Découverte ».

Celle-ci vise à augmenter le nombre de places disponibles, mais aussi à donner plus de flexibilité concernant le choix des activités lors des inscriptions, tout en maintenant et en développant le partenariat avec les associations saint christolennes. Ce dispositif, proposé tous les lundis et jeudis des vacances scolaires, aux enfants âgés de 6 à 12 ans, allie sorties à la journée et activités à la carte avec les associations. Plus de 70 enfants ont pu participer.

Au programme de ces deux semaines : boxe avec l'association « la savate », tennis de table avec le ASCL tennis de table, judo avec judo club de Saint Christol, ateliers artis-

tiques avec « Artiste en herbe » et sorties aux « village des enfants » à Montagnac.

Ceux qui sont intéressés peuvent prendre contact au :

**04 66 60 70 53** ou par mail  
[foyer.sportif@mairie30380.fr](mailto:foyer.sportif@mairie30380.fr)



## DES NOUVELLES DU TOIT DU MONDE

**C**hristophe Ricard, habitant de Saint Christol, a participé au Trail des 3 vallées, une aventure sportive de 14 jours de course traversant les vallées du Langtang, du Ganesh-Himal et du Manaslu.

Chaque jour, une étape d'environ 30 kms à gérer, avec des dénivellés largement au-dessus de 1000m. La principale difficulté, c'est l'altitude. Le parcours comporte trois cols entre 3500 m, et 5 100 m. Un total d'environ 353 kms, avec un dénivelé positif de 18 780 m et un dénivelé négatif de 18 715 m

<http://www.dawasherpa-experiences.com/>

Ces moments d'échanges entre sportifs sont aussi l'occasion de partager avec le pays qui les reçoit. C'est pour cela, que Christophe Ricard a apporté des habits donnés par l'association chamborigaudoise «Laprak, un village à reconstruire au



Népal» à destination du village de Laprak.

Il avait également mis en place une tirelire, prolongée jusqu'au 31 décembre 2018, afin de collecter des fonds en vue d'aider la scolarité des enfants Népalais.

Il est encore possible de déposer des dons sur <https://www.lepotcommun.fr/pot/nwwe9cec>

La totalité des fonds sera reversée à l'association «Parrains et marraines pour le Népal» présidé par Dawa SHERPA».

## Pour Saint Christol – LA GAUCHE RASSEMBLÉE

### Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

#### ANTENNE, SANTE et DÉMOCRATIE

Au Conseil municipal d'octobre le maire a soumis au vote la location d'un terrain municipal au stade des Pensions pour la construction d'une antenne-relais de 29 mètres de haut par les sociétés Orange et Free.

Notre groupe, conscient des dangers potentiels pour la santé des riverains, a demandé qu'une information très large soit faite à la population et que le vote soit reporté après cela.

Le maire a maintenu sa décision et le bail a été adopté par le groupe majoritaire, les 2 oppositions votant contre.

La CLCV a ensuite présenté, lors d'une réunion qu'elle a organisée, les risques : augmentation du nombre des cancers, notamment des cancers d'enfants, 5 ans après la construction, dans un périmètre de 400 mètres (environ 600 personnes concernées dans cet espace). Un collectif de défense s'est mis en place et une pétition circule.

Au Conseil municipal de décembre nous avons appris que le bail n'était pas signé, alors qu'une décision votée est exécutoire. Nous avons donc demandé l'annulation de cette délibération et insisté pour qu'une information réelle soit faite.

Refus du maire qui veut bien une réunion publique mais sans les spécialistes opposés à ce genre d'antenne (Association Robin des Toits, médecins...).

Cette réunion alibi, de fausse démocratie ne servira donc à rien.

Les municipalités précédentes, Sirvin et Roux avaient refusé des projets similaires se basant sur le principe de précaution d'autant que la couverture réseau des portables est bonne sur la commune.

On peut en conclure que la municipalité Bénézet est plus attachée au loyer versé qu'à la santé des habitants.

Philippe ROUX, Véronique PAUTARD, Suzanne COULET, William MALAVELLE, Marion ASSEMAT, **qui profitent de cette tribune pour présenter à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour 2019.**

#### ALLERGIQUES A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE



..Depuis le début de leur mandat, le Maire et sa Municipalité semblent parfaitement imperméables à toute forme d'informations préalables et de consultation de la population, c'est du style nous sommes élus, nous décidons et ...nous avons raison !

En plein centre ville, avec 2 ans de retard, une opération immobilière a débuté ...par un massacre de grands arbres dans un espace boisé. La population a-t-elle été consultée, informée sur cette opération. Que nenni ! Le Maire et son délégué à l'urbanisme ont imposé un projet tout ficelé aux membres de la commission de l'urbanisme sans prendre en considération les remarques des membres de la commission.

Le long du chemin des Perdrix, un ensemble de 48 logements sociaux a obtenu le 28 septembre un permis de construire...Aucune information, ni consultation de la population n'ont eu lieu. Cette opération a fait l'objet d'une seule réunion de la commission de l'urbanisme le 27 juin, dans la foulée et sans autre réunion, le permis a été délivré le 28 septembre. C'est en novembre que le conseil municipal en a été informé avec la prise en considération par le promoteur d'une seule remarque de l'opposition en commission : la baisse du nombre de logements passant de 58 à 48 .Quelle victoire !

Au conseil du 17 octobre, sans aucune information aux riverains concernés, ni au clubs sportifs (tennis et foot) impactés, le Maire s'est fait mandaté pour signer une convention mettant à la disposition de Free et d'Orange, un terrain pour implanter une antenne relais de 29 m de haut (l'équivalent d'un immeuble de 10 étages). Malgré les demandes d'information et de consultation de la population formulées par l'opposition, la réponse du Maire et du 1° adjoint à l'environnement a été : circulez il n'y a rien à voir et ce n'est pas nocif ...on est des spécialistes NOUS !!! A ce sujet, à la demande pressante de ses membres le comité consultatif de l'environnement (formé de volontaires extérieurs au Conseil Municipal) s'est réuni (pour la deuxième fois en 4 ans !) pour entendre la même réponse que le Conseil Municipal. Nous avons décidé et nous avons raison !!!

C'est vrai que la « démarche jupitérienne » était très à la mode ces derniers temps ...jusqu'aux gilets jaunes !!! Bonne année en attente de jours meilleurs.

Jean Sirvin conseiller municipal UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL

## NAISSANCES

### Bienvenue aux nouveaux-nés

#### octobre 2018

4 octobre

Aaron, Daniel JOUFFROY

7 octobre

Manuella SANTIAGO

18 octobre

Lily, Valérie, Perrine ALVAREZ

19 octobre

Rafaël, William, Benjamin  
BENKEMOUN

25 octobre

Lyanna, Arya VIGIER DUFOUR

27 octobre

Gianni SANTIAGO

#### novembre 2018

20 novembre

Anaël, Lionel DESBIENS DURAND

30 novembre

Nina, Anouk, Alexis BÉRARD

#### décembre 2018

5 décembre

Jack, Winston TENNENT

6 décembre

Ibie BERLU

17 décembre

Kellya, Marie, Lucie MOREL

## MARIAGES

### Félicitations

### aux nouveaux mariés

#### octobre 2018

27 octobre

Aurélien, Pierre, Eric DESSIMOULIE  
et Yasmina BEN SADDIK

## DÉCÈS

### Sincères condoléances aux familles et proches de

#### octobre 2018

8 octobre

Jacques, Charles DUMONT

17 octobre

Jérôme, Victor, Marcel VALLEE

24 octobre

Marie-Thérèse, Elise PAGÈS

#### novembre 2018

2 novembre

Georges, Albert BRESSET

3 novembre

Nicolas, Michel BRACIO  
Nicole, Marie BOURDOISEAU

7 novembre

Jean-Christophe, Joseph ANDRÉ

8 novembre

Emile, Arthur COURTIEU

11 novembre

Etienne, Charles CARTAN

12 novembre

Odetta AGULLO

16 novembre

Fernand, Louis BALEZ

18 novembre

René, Gérard, Expédit LEFEVRE  
Georges, Jean GREFFEUILLE

20 novembre

Lucienne BLANC

Jack, Georges, Charles ROUSSEL

24 novembre

Juan SANTIAGO

25 novembre

André, Cristobal FERNANDEZ

24 novembre

Marie Louise JOUCLA

#### décembre 2018

7 décembre

Gabrielle, Marcelle CARDOT

12 décembre

Yvonne, Augustine TIREFORT

18 décembre

Danielle, Holande TOURNAIRE

19 décembre

Murielle, Jeanne CRESPIN  
Germaine, Marie, Jeanne CARILLO

27 décembre

Marguerite GIARDINA

28 décembre

Victoria ORTIZ  
Serge, André, Maurice MOUTON

29 décembre

Colette, Jeanne BANTQUIN

31 décembre

Elise, Augusta, Marguerite GRANIER

## IN MEMORIAM

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de deux personnalités de Saint Christol, la municipalité présente ses condoléances à leurs familles



**Fernand Balez**, maire de la commune de 1967 à 1983, a aussi été conseiller général du canton Alès-Ouest pendant 25 ans. Durant ses mandats, la commune a connu une remarquable expansion, la population a doublé en quinze ans et de nombreux équipements collectifs comme l'assainissement, ou l'extension du réseau de distribution d'eau potable ont vu le jour. De ses mandats datent la construction du bureau de poste, de l'hôtel de ville, des deux groupes scolaires, du centre sportif socio-éducatif, entre autres...



**Jack Roussel** a consacré cinquante ans de sa vie à la Fnaca au niveau national et local, au service d'une cause qui lui semblait essentielle : la défense de ses camarades de combat dans la guerre d'Algérie et la reconnaissance, par la nation, de leurs droits, au même titre que leurs aînés des grandes guerres. Pour son engagement, il a été nommé chevalier de la légion d'honneur et décoré des Palmes académiques.



## POUR NOËL, LE MONDE S'INVITE À SAINT CHRISTOL

**A**u foyer Sainte Marie, l'exposition de crèches provenant de tous les coins du monde a attiré un public nombreux et fidèle. Les bénévoles ont œuvré plusieurs jours pour installer la spectaculaire scène provençale traditionnelle, intégrant la pyramide. Crèches colombiennes, africaines, ou des Philippines, personnages minuscules, nichés au creux d'un coquillage ou santons géants en papier, toutes transmettent le même message de paix et d'espérance.

## RECENSEMENT MILITAIRE

**L**es jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2003 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain de leurs 16 ans). Vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne via le site du service public.

## KA DANSE RECOMPENSÉ

**L**e 20 décembre, le club a reçu des mains du maire le label qualité or obtenu il y a quelque temps et décerné par la Fédération Française de Danse.



## GAGNANT/GAGNANT

**L'**association Bidi organise deux fois par an une vente à prix ultra compétitifs de livres d'occasion, récoltés tout au cours de l'année. Les acheteurs peuvent ainsi se cultiver à moindre frais, en sachant qu'ils font en même temps une bonne action, puisque les sommes récoltées sont consacrées à venir en aide à des villages du Burkina Faso.

Bravo aux bénévoles qui ont charrié plusieurs tonnes de bouquins à cette occasion et qui seraient heureux d'accueillir d'autres bonnes volontés pour les aider.

A noter que parallèlement, sur la place du Millénaire, s'est tenue une vente d'articles pour enfants qui permet de trouver vêtements ou jeux en bon état et à petits prix.





## LES SOUPES SONT TOUJOURS AUSSI BONNES

**O**rganisé par la CLCV, le traditionnel concours de soupe s'est déroulé dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Parmi les nombreux lauréats, une soupe anglaise au fromage de Stilton rappelait avec goût le jumelage de nos deux communes.

La CLCV profitait de cette réunion pour rappeler son message sur l'environnement, grâce à des jeux auxquels tous étaient invités à participer et à l'attention portée au tri sélectif en fin de repas.



## UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

**D**urant le mois de novembre, le maire convie les habitants à venir dialoguer avec lui et à faire remonter les problèmes qu'ils rencontrent sur la commune. La période est spécialement choisie avant l'élaboration du budget communal, afin que chaque fois que cela est possible, les demandes des habitants puissent être prises en compte au cours de l'année qui suit. Cinq réunions de quartier ont été organisées selon les zones géographiques afin de faciliter la prise de parole.



## NOËL DANS LES ÉCOLES

**À** l'occasion des fêtes de fin d'année, le Père Noël s'est invité, dans les cantines des groupes scolaires Joliot-Curie et Marnagnac, pour passer dire bonjour aux enfants et distribuer quelques papillotes.



## PRÊT DE MATÉRIEL

**L**es associations et les particuliers de Saint Christol ont la possibilité d'emprunter du matériel, chaises, tables,... Le CASC qui gérait ce matériel ne souhaitant plus en assurer la gestion, le service a été repris par la municipalité.

Toutes les demandes doivent être transmises auprès du service de la

Maison Pour Tous, au moins 1 mois avant la manifestation prévue.

• Par courrier à l'adresse suivante :  
Service Maison Pour Tous Logistique  
Sous couvert de M. le Maire  
Hôtel de ville - Secrétariat du Maire  
41, rue des Marmousets  
30380 Saint Christol lez Alès

• Par mail :  
secretariat.mairie@mairie30380.fr

## BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES DE LA COMMUNE



**SABRINA LEPAGE**

Hypnopraticienne

107 chemin de l'espervette

06 95 76 70 44

[www.etre-soi-tout-simplement.fr](http://www.etre-soi-tout-simplement.fr)

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**E**lles auront lieu le 26 mai 2019. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée fin mars.

Une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars.

## REMISE DE MÉDAILLES



Comme les deux années précédentes, la municipalité a souhaité honorer des personnalités de Saint Christol, en leur offrant une médaille d'honneur de la ville.

La plupart des Saint Christolens ont entendu parler de **Jean-Marie Quiot**. Détenteur d'un doctorat d'Etat en Sciences Naturelles de l'Université des Sciences de Montpellier, il a été directeur de recherches au CNRS, et détaché au laboratoire de pathologie de l'INRA à Saint Christol. Parallèlement, il s'est impliqué fortement dans la vie publique et associative. Après plusieurs années passées à s'occuper de jeunes au sein de l'ASSC Foot, il a été élu à la mairie de Saint Christol, comme adjoint à la culture puis au sport pendant 6 ans chaque fois et conseiller municipal pendant 6 ans.

Mais son nom reste gravé dans les mémoires comme étant, avec Michel Schwingrouber, à l'initiative de la création des Fous chantants. Il a été organisateur du Grand Choeur Saint Christolen.

**Françoise Vielzeul-Balez**, est bien connue de nos concitoyens car elle répond toujours présente aux demandes d'animation de notre commune, avec talent et bienveillance. Elle est l'auteur de 9 livres à ce jour.

Son histoire est exemplaire, montrant que la persévérance et la volonté peuvent aboutir au succès. Elle rappelle souvent avec humour que son premier roman « L'attrape secrets » n'a pas connu un succès immédiat : « J'ai envoyé mon manuscrit

à 17 éditeurs, j'ai pris 17 rââteaux !» dit-elle. Aujourd'hui ce roman est étudié en collège. Elle prend aussi plaisir à aller à la rencontre des lecteurs dans les bibliothèques, les établissements scolaires ou les salons du livre. La devise qu'elle revendique est : « Prenez le temps de lire, c'est la source du savoir ».

**Mario Forté**, n'ayant pu être présent le jour des vœux, c'est à l'occasion du concert donné au Temple que la médaille de citoyen d'honneur de la ville lui a été remise.

## AGENTS RECENSEURS

Depuis le jeudi 17 janvier, 15 agents recenseurs sillonnent la commune. Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations. Le recensement se terminera le samedi 16 février 2019.



# FÉVRIER

**Vendredi 8 février**  
Loto - AGIR  
**20h30 - Maison Pour Tous**

**Dimanche 10 février**  
Loto - APE Marignac  
**15h - Maison Pour Tous**

**Vendredi 15 février**  
Loto - A chacun sa gym  
**20h30 - Maison Pour Tous**

**Samedi 16 février**  
Loto - ASCL  
**20h30 - Maison Pour Tous**

**Dimanche 17 février**  
Loto - PC  
**15h - Maison Pour Tous**

**Mercredi 20 février**  
L'heure du conte  
avec l'association «Graine de lire»  
**10h - Médiathèque**

**Samedi 23 février**  
Repas des Personnes Agées  
(sur invitation)  
**12h30 - Maison Pour Tous**

**Dimanche 24 février**  
Loto - Amitié d'automne  
**15h - Maison Pour Tous**

# MARS

**Lundi 4 mars**  
Don du sang  
**14h - Maison Pour Tous**

**Vendredi 8 et samedi 9 mars**  
La Pyramide du rire fête ses 10 ans  
**Maison Pour Tous**

**Dimanche 10 mars**  
Loto - ASCL Belote  
**15h - Maison Pour Tous**

**Du lundi 11 au lundi 25 mars**  
Exposition «sensibilisation sur le handicap auditif»  
**15h - Médiathèque**

**Samedi 16 mars**  
Soirée Franco-Orientale  
**Maison Pour Tous**

**Dimanche 17 mars**  
Loto - Clarté et Démocratie  
**15h - Maison Pour Tous**

**Comémoration du 19 mars 1962**  
**Monument aux morts**

**Mercredi 20 mars**  
L'heure du conte  
avec l'association «Graine de lire»  
**10h - Médiathèque**

**Samedi 23 et dimanche 24 mars**  
Semaine pour les alternatives  
aux pesticides  
**Maison Pour Tous**

**Dimanche 31 mars**  
Loto - Paroisse St Christophe  
**15h - Maison Pour Tous**



# AVRIL

**Samedi 6 et dimanche 7 avril**  
Foire aux livres  
**Maison Pour Tous**

**Samedi 13 avril**  
Remise carte électeurs  
**11h - Mairie**

**Dimanche 14 avril**  
Salon aquariophile  
**De 11h à 17h - Maison Pour Tous**

**Du lundi 15 au samedi 20 avril**  
Pages ouvertes aux enfants  
**Maison Pour Tous**

**Samedi 20 avril**  
Concert du Printemps  
**18h - Maison Pour Tous**

**Dimanche 28 avril**  
Mille choeurs pour un regard  
**16h - Maison Pour Tous**

# MAI

**Samedi 4 mai**  
Concert Baptiste Pizon  
**21h - Maison Pour Tous**

**Lundi 6 mai - Don du sang**  
**14h - Maison Pour Tous**

**Comémoration du 8 mai 1945**  
**Mairie - Monument aux morts**

**Samedi 11 mai**  
Rock acrobatique & boogie woogie  
**à partir de 16h - Maison Pour Tous**

**Mercredi 15 mai**  
L'heure du conte  
**10h - Médiathèque**

**Vendredi 24 mai**  
La fête des voisins

**Samedi 25 mai**  
Gala Destination Rock'n Danes  
**Maison Pour Tous**

**Du mercredi 29 mai au samedi 1<sup>er</sup> juin**  
Bus Féria

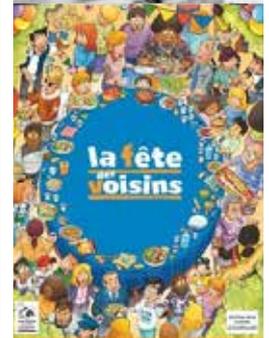
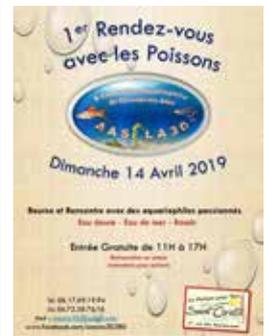
# JUN

**Samedi 8 juin**  
Accueil des nouveaux arrivants  
**11h - Mairie**

**Samedi 15 juin**  
Gala Ka danse  
18h30 spectacle des petits  
20h30 spectacle des grands  
**Maison Pour Tous**

**Mercredi 19 juin**  
L'heure du conte  
avec l'association «Graine de lire»  
**10h - Médiathèque**

**Samedi 22 juin**  
Fête de la musique  
**Place du Millénaire**





# Dalla - Costa

CONSTRUCTIONS

**04 66 52 21 54**

[www.dalla-costa-construction.fr](http://www.dalla-costa-construction.fr)

Maçonnerie Générale



Rénovation



12 chemin du Serre de Levreau - 30100 Alès

## TERRAINS À BÂTIR

# B

## 500 m<sup>2</sup>

## À partir de

## 52 000 €

## Saint Christol lez Alès

# BAMA

créateur d'espaces de vie

# 04 66 68 75 01